



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

9 décembre 2015

Nominations au Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais

(IVS).- Le Conseil d'Etat a nommé Dominique Arlettaz en qualité de président du Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais. Il entrera en fonction le 1^{er} septembre 2016. Le président ad intérim Hildebrand de Riedmatten assurera la présidence jusqu'au 31 août 2016. Le Conseil d'Etat a également nommé Mylène Cina, Josy-Philippe Cornut et Roman Kuonen qui compléteront le Conseil d'administration.

Pour remplacer Charles Kleiber qui avait donné sa démission, le Conseil d'Etat a nommé Dominique Arlettaz comme président du Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais. Âgé de 59 ans, sédunois d'origine, il prendra ses fonctions le 1^{er} septembre 2016. Recteur de l'Université de Lausanne depuis septembre 2006, Dominique Arlettaz est titulaire d'un Doctorat ès sciences mathématiques de l'Ecole polytechnique fédérale de Zürich. Il est notamment membre (avec voix consultative) de l'organe de décision de la Convention intercantonale relative à la médecine hautement spécialisée. Il est également depuis août 2015 président de la Chambre des recteurs des universités suisses. Il ne briguera pas un troisième mandat comme recteur de l'Université de Lausanne, poste qu'il occupera jusqu'à fin juillet 2016. Dans ses fonctions actuelles, Dominique Arlettaz dirige une institution dont la taille est comparable à celle de l'Hôpital du Valais.

Hildebrand de Riedmatten continuera d'assurer la présidence ad intérim de l'Hôpital du Valais jusqu'au 31 août 2016, soit jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau président. Le Conseil d'Etat tient d'ores et déjà à l'en remercier.

Le Gouvernement a également nommé Roman Kuonen, médecin généraliste à Loèche, Josy-Philippe Cornut, médecin généraliste à Evionnaz, ainsi que Mylène Cina, avocate à Sierre et Sion. Il a renouvelé les mandats de Verena Sarbach-Bodenmüller, Bernard Monnet et Alain de Preux.

Ces nominations tiennent compte des recommandations de la Commission d'enquête parlementaire (CEP) qui demandait au Conseil d'Etat, dans son rapport d'avril 2015, « d'être attentif aux compétences et expériences en matière de gouvernance d'une institution sanitaire » dans le choix des membres du Conseil d'administration de l'HVS. Le rapport de la CEP recommandait également de nommer une personnalité du Chablais.

Avec ces nominations d'une durée de quatre ans, le Gouvernement dote le Conseil d'administration des compétences nécessaires pour relever les nombreux défis à venir, notamment au niveau des infrastructures hospitalières, du regroupement des disciplines et des réorganisations en cours.

Le Conseil d'Etat remercie les deux représentants du Comité référendaire contre la Loi sur les établissements et institutions sanitaires qui ont siégé au sein du Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais, Nicolas de Kalbermatten et Monique Lehki Hagen.



Personnes de contact :

- **Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC), 079 248 07 80**
- **Dominique Arlettaz, futur président du Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais, 079 897 30 14**
- **Hildebrand de Riedmatten, président ad intérim du Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais, 079 219 43 19**

Vous trouverez une photo ainsi qu'un curriculum vitae de Dominique Arlettaz sur www.vs.ch sous la rubrique usuelle